

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**State Street EMU Equity Fund (le « Fonds »)**, un compartiment de State Street Global Advisors Luxembourg SICAV. Ce fonds est géré par State Street Global Advisors Funds Management Limited.

**Catégorie d'actions : I Shares (ISIN LU0379090334)**

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Objectif d'investissement

L'objectif du Fonds consiste à offrir un rendement supérieur à la performance des marchés d'actions de la zone euro.

### Politique d'investissement

La politique d'investissement du Fonds consiste à surperformer l'Indice MSCI EMU (ou tout autre indice déterminé de temps à autre par les Administrateurs pour répliquer dans une large mesure le même marché que l'Indice) sur le moyen à long terme.

Le Gestionnaire d'investissement investira activement pour le compte du Fonds, en recourant à la Stratégie quantitative en actions, telle que décrite plus en détail à la section « Stratégies d'investissement » du Prospectus.

À l'aide de paramètres de risque définis, la composition du portefeuille est limitée par la composition de l'Indice et la majorité des titres du Fonds seront des composantes de l'Indice et auront une pondération relative par rapport à celui-ci, au niveau du pays, du secteur et de la société. Toutefois, le Gestionnaire d'investissement peut, à sa discrétion, investir dans des sociétés ou des secteurs non inclus dans l'Indice afin de profiter d'opportunités d'investissement précises.

Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le présent Fonds investira uniquement dans :

- des actions et titres apparentés à des actions ;
- d'autres fonds ;
- des actifs liquides ; et
- des instruments dérivés à des fins de gestion efficace du portefeuille et d'investissement. Ils se limiteront à des swaps, des options, des contrats à terme standardisés (futures) et des contrats de change à terme.

Le Fonds peut prêter jusqu'à 40 % des titres qu'il détient.

Les actions du Fonds sont émises en euro.

Les actions peuvent être rachetées lors de n'importe quel jour qui est un jour ouvrable au Luxembourg, au Royaume-Uni et en Allemagne, à condition que les marchés utilisés pour valoriser toute partie importante des actifs du Fonds soient également ouverts.

Tout revenu enregistré par le Fonds sera retenu et traduit par une augmentation de la valeur des actions.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous référer au Prospectus.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

### Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

### Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



### Avertissement concernant les risques

La catégorie de risque susvisée ne représente pas une mesure des plus ou moins-values, mais de l'amplitude historique des hausses et des baisses du rendement du Fonds.

Par exemple, un fonds dont le rendement a enregistré des hausses et des baisses significatives appartiendra à une catégorie de risque plus élevée, tandis qu'un fonds dont le rendement a enregistré des hausses et des baisses moins importantes appartiendra à une catégorie de risque plus basse.

Un fonds appartenant à la catégorie la plus basse (c'est-à-dire, la catégorie 1) n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Puisque la catégorie de risque du Fonds a été calculée à partir des données historiques, il est possible qu'elle ne représente pas une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque du Fonds indiquée n'est pas garantie et est susceptible de changer à l'avenir.

### Pourquoi ce Fonds est-il dans cette catégorie ?

Le Fonds est compris dans la catégorie de risque 6 car son rendement a connu historiquement des variations très élevées à la hausse comme à la baisse.

Les paragraphes ci-dessous détaillent les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur.

**Risque lié à la couverture de change :** Les couvertures font parfois l'objet d'équivalences imparfaites entre l'opération de couverture et le risque que l'on tente de couvrir. Rien ne garantit que les opérations de couverture du Fonds seront efficaces. Comme le but de la couverture de change consiste à réduire ou éliminer les pertes entraînées par des variations de taux de change, elle peut également réduire ou éliminer les plus-values lorsque la devise dans laquelle le Fonds est libellé s'apprécie.

**Risque de modélisation :** Le Gestionnaire d'investissement recourt à des modèles quantitatifs dans le but d'améliorer les rendements et de gérer les risques. Toute imperfection, erreur ou limite de ces modèles ou de leur programmation est susceptible de limiter tout bénéfice tiré par le Fonds découlant de l'utilisation des modèles ou pourrait entraîner des données incorrectes ou des résultats d'investissement différents ou opposés à ceux attendus ou souhaités par le Gestionnaire d'investissement. Il est possible que ces imperfections, erreurs ou limites ne soient jamais détectées, ou qu'elles le soient uniquement après qu'un Fonds eut supporté une perte (ou des performances réduites). En outre, rien ne garantit que les modèles se comporteront comme escompté dans toutes les conditions de marché.

**Risque lié au prêt de titres :** Si le Fonds réalise des prêts de titres, il existe un risque que l'emprunteur n'honore pas ses obligations de restituer des titres équivalents aux titres prêtés. Cela expose le Fonds au risque de contrepartie. Dans ce cas, le Fonds pourrait également connaître des retards lors de la récupération des titres et peut subir des pertes en capital. Le Fonds pourrait également perdre de l'argent si la valeur des garanties détenues en échange des titres prêtés diminue.

**Risque de Catégorie d'actions :** Il n'y a pas de séparation des passifs entre les Catégories du Fonds. Le Gestionnaire d'investissement s'efforcera de garantir que les plus/moins-values sur stratégie de couverture de change et les frais des instruments dérivés y étant associés soient imputés exclusivement à la Catégorie à laquelle ils s'adressent, mais les transactions pourraient entraîner des dettes pour d'autres Catégories.

Veuillez vous reporter au Prospectus pour des informations détaillées concernant les risques liés à ce Fonds.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	2,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,60 %
----------------	--------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

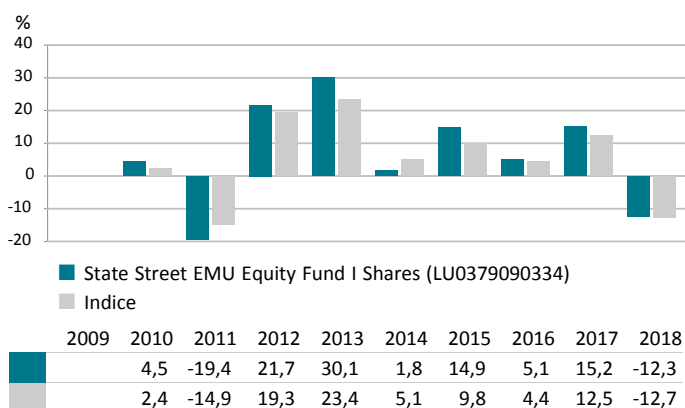
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont les valeurs maximales. Ainsi, il se peut que vos frais soient inférieurs – pour plus d'informations sur ce point veuillez consulter votre conseiller financier ou distributeur.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2018. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- Les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre fonds.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et commissions » du Prospectus ainsi qu'au Supplément du Fonds.

## PERFORMANCES PASSÉES



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Les performances passées présentées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et coûts. Les frais d'entrée/de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

Le Fonds a été lancé en janvier 2009.

Les Actions de catégorie I ont été lancées en janvier 2009.

La performance passée est calculée en euros et exprimée comme variation en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds à chaque clôture d'exercice.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Dépositaire

State Street Bank Luxembourg S.C.A.

### Autres Informations

Vous pouvez obtenir gratuitement des copies du Prospectus, de ses Suppléments ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels préparés pour State Street Global Advisors Luxembourg SICAV en vous adressant à l'Agent administratif ou en consultant le site web [www.ssga.com](http://www.ssga.com). Ces documents sont disponibles en anglais. Pour obtenir des informations sur les autres catégories d'actions, veuillez vous reporter au site web.

### Politique de rémunération

La politique de rémunération mise à jour de State Street Global Advisors Funds Management Limited est disponible sur [www.ssga.com](http://www.ssga.com). Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement et sur demande.

### Publication de la Valeur liquidative

La Valeur Liquidative par action est disponible sur [www.ssga.com](http://www.ssga.com) et au siège social de la société.

### Fiscalité

Le Fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales de Luxembourg. Selon votre pays de résidence, ces dernières peuvent avoir un effet sur la valeur de vos placements. Pour obtenir de plus amples informations, il vous est recommandé de consulter un conseiller fiscal.

### Déclaration de responsabilité

La responsabilité de State Street Global Advisors Funds Management Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le

présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

### Conversion entre compartiments

Les actionnaires peuvent convertir leurs actions en une autre catégorie d'actions du même Compartiment. La Section « Échange » du Prospectus contient des informations détaillées sur les modalités applicables aux échanges entre catégories d'actions. Les critères d'admissibilité de la Catégorie d'actions sont énumérés dans la Section « Catégories d'actions » du Prospectus.

Toute demande de conversion d'actions d'un Compartiment à un autre sera considérée comme un rachat d'un Compartiment suivi par une souscription d'un autre Compartiment.

### Séparation des Actifs et des Passifs

State Street Global Advisors Luxembourg SICAV a séparé le passif de chacun de ses compartiments. En conséquence, l'actif du Fonds ne devrait pas être disponible pour payer les dettes de tout autre compartiment de State Street Global Advisors Luxembourg SICAV.

Ce Fonds est agréé Luxembourg et supervisé par Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). State Street Global Advisors Funds Management Limited est une Société agréée par Central Bank of Ireland, sous le n° 49934. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 août 2019.